



Place de parking payée mais non livrée

Par Cookie

Bonjour,

Depuis 2 mois et demi, j'ai les clés de mon appartement. J'ai acheté une place de parking numérotée mais le jour de la livraison, le promoteur m'apprend que cette place ne peut être livrée car elle n'a pas été encore réalisée (l'emplacement prévu gêne pour avancer la tranche suivante). Il m'a dit qu'elle le serait rapidement. (j'ai payé l'intégralité, sinon, je n'avais pas les clés) J'ai patienté quelques temps car au début, beaucoup de places étaient disponibles. Aujourd'hui, tout le monde a emménagé et cela devient impossible de se garer. j'ai rencontré le promoteur la semaine dernière qui m'a dit que ma place serait en principe réalisée d'ici le mois de juillet, mais que les travaux avaient pris du retard. j'ai demandé qu'on m'attribue une autre place éventuellement disponible en attendant, ce qu'il a fait, mais il se trouve que cette place ne l'est pas et j'ai eu droit à un mot des voisins sur mon pare-brise. Hier, mon conjoint qui a dû se garer à l'extérieur du parking, a eu un pneu crevé en raison des nombreuses bouteilles de verre qui traînent sur le chantier. Pneu non réparable, ce qui lui a coûté 80 euros. J'ai envoyé un mail au promoteur pour lui demander de me trouver une solution provisoire au plus vite, mais il n'a même pas daigné me répondre.

J'aimerais savoir quelles sont les obligations du promoteur et quelles sont mes recours ?

D'avance merci pour vos commentaires